

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 janvier 2023

Présents : GREGOIRE Sylvie, BRITY Philippe, PARRAUD Patricia, MALAN Didier, EHUEINANA Sylvain, GAVAUDAN Philippe, REDENTI Sandrine, BARGHOUT Christophe, MOUREY Christophe, MATALON Emmanuelle, ISIRDI Céline, PRIMO Yolande

Absents : MATALON Emmanuelle

Pouvoir : MATALON Emmanuelle à GREGOIRE Sylvie

Secrétaire de séance : PARRAUD Patricia

Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 05 Décembre 2022.

Convention de mise à disposition de la salle communale de la Fontaine

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la salle communale nouvellement créée au rez-de-chaussée du bâtiment communal 7, place Jean Moulin peut être mise à la disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour la tenue de réunions, de conférences, d'expositions ..

L'utilisation prioritaire doit d'abord être envisagée pour les besoins des services communaux, les activités d'intérêt général, réunions des associations et autres utilisateurs publics sur invitation de la commune, dans le but de faciliter le développement des activités associatives ou d'apporter une aide efficace au développement des relations sociales entre les administrés.

Les modalités d'utilisation de cet équipement doivent être définies afin que les mises à dispositions à ces catégories d'usagers se déroulent dans des conditions optimales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de la mise à disposition de la salle communale de La Fontaine et approuve les conditions d'utilisation de ladite salle telles qu'elles figurent dans la convention.

Avis sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de BONNIEUX

Conformément aux dispositions de l'article L153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme et à l'article R153-1 de ce même code, les communes voisines doivent se prononcer sur les projets de PLU

Vu le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de BONNIEUX prescrit par arrêté n°94 du 1^{er} décembre 2022,

Considérant que ce projet de modification simplifiée du PLU de la commune de BONNIEUX est compatible avec le PLU de la commune de PUYVERT,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un AVIS FAVORABLE au projet de modification simplifiée n°1 du PLU de BONNIEUX tel qu'il a été arrêté le 1^{er} décembre 2022.

Travaux 2023

Madame le Maire rappelle les principaux projets de travaux à prévoir sur 2023 :

- Toiture du Pigeonnier du Jas
- Aménagement d'un café communal
- Bâtiment « Boissière » : projet de maison de santé pluriprofessionnelle

Décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire

Déclarations d'intention d'aliéner :

- Terrain de Madame Christiane AGUITTON - renonciation à l'acquisition

Questions diverses

- Avis passage enquêteur Insee pour sondage sur l'emploi, le chômage, l'inactivité
- Présentation Carte de vœux du Maire d'Otisheim
- Travaux élagage haie/ propriété ZUIDEMA, facturation d'office au propriétaire
- Espace loisirs : réunion chantier mardi 10/01 16h , installation des jeux par le personnel technique courant février/mars
- Travaux rénovation énergétique école : changement menuiseries / Février - Structure préau / février - Doublage murs / vacances été
- Association « Sourire à la vie » : Exposition et organisation tombola, vente tickets lors de la cérémonie des vœux
- Cérémonie des vœux : vendredi 20 janvier à 18h30
- Commission des impôts : mardi 31 janvier à 9h30



Clôture de la séance à 20h30
Puyvert, le 09 janvier 2023

Sylvie GREGOIRE
Maire de PUYVERT